

Mandat

pour le recrutement de consultants externes pour l'évaluation finale du projet « Basketball Experience »

Date estimée de début de l'évaluation finale : février 2026.



BASKETBALL EXPERIENCE

One court, our future.

INFORMATIONS**GÉNÉRALES**

Domaine	Informations
Titre de la mission	Évaluation finale du projet Basketball Experience (BE)
Bénéficiaire(s)	Expertise France
Pays	Kenya
Durée estimée de l'évaluation	45 jours-personnes
Donateur	Agence française de développement (AFD)
Période couverte par l'évaluation	Juillet 2024 – décembre 2026

ACRONYMES

Acronyme	Signification complète
BE	Basketball Experience
BE-DI	Expérience de basket-ball – Inclusion des personnes handicapées
KRCS	Croix-Rouge du Kenya
EF	Expertise France
NBA Afrique	National Basketball Association Africa
AFD	<i>Agence Française de Développement</i> (Agence française de développement)
MoE	Ministère de l'Éducation
KAS	Académie kenyane des sports
PE	Éducation physique
DPO	Organisation des personnes handicapées
MEAL	Suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	2
1 CONTEXTE ET HISTORIQUE DU PROGRAMME BASKETBALL EXPERIENCE (BE) AU KENYA ..	5
1.1 JUSTIFICATION ET VISION DU PROGRAMME	5
1.2 BUDGET DU PROGRAMME	6
1.3 OBJECTIFS ATTEINTS AU KENYA (2024-2025)	6
1.4 RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS	7
1.5 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS	8
2 PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROGRAMME BASKETBALL EXPERIENCE AU KENYA	8
2.1 LE PROGRAMME BASKETBALL EXPERIENCE (BE) AU KENYA	8
2.2 COMPOSANTE INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES (BE-DI)	9
2.3 DATES DE MISE EN ŒUVRE	10
2.4 LIEUX D'INTERVENTION	10
2.4.1 Comté de Nairobi	10
2.4.2 Comté de Kiambu	10
2.4.3 Comté de Kajiado	11
2.4.4 Comté de Machakos	11
2.5 PARTENAIRES OPÉRATIONNELS AU KENYA	11
2.6 SYSTÈME DE COORDINATION	11
2.7 GROUPES CIBLES	12
2.7.1 Groupes cibles principaux	12
2.7.2 Groupes cibles secondaires	12
3 COMPOSANTES DU PROJET (KENYA – BE ET BE-DI)	13
Composante 1 : Développement des infrastructures sportives locales	13
Composante 1.1 Construction et réhabilitation de terrains de basket-ball	13
Composante 1.2 Gestion, entretien et animation des terrains	13
Réalisations de l'élément 1 (Kenya)	13
Composante 2 : Mise en œuvre de programmes socio-éducatifs et sportifs inclusifs	13
Composante 2.1 Développement de contenus socio-éducatifs et renforcement des capacités .	13
A. Co-construction de contenus éducatifs inclusifs	14
B. Formation des entraîneurs, des enseignants et du personnel sportif inclusif	14
Composante 2.2 Mise en œuvre d'activités d'éducation inclusive et de sensibilisation	14
I. Assemblées (sensibilisation introductive)	14
II. Ateliers (compétences de vie quotidienne + séances de basket-ball hebdomadaires)	14
III. Tournoi annuel de basket-ball inclusif au Kenya	14
Composante 3 : Gestion de projet, communication et capitalisation	14
Composante 3.1 Gestion de projet, audits et évaluations externes	14
Composante 3.2 Communication	15

	Composante 3.3 Capitalisation et développement de l'héritage	15
4	OBJECTIFS DE LA MISSION.....	15
4.1	Justification de l'évaluation finale (projets BE et BE-DI au Kenya).....	15
4.2	OBJECTIF PRINCIPAL.....	16
4.3	ÉTENDUE DES TRAVAUX.....	17
5	CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION.....	17
5.1	CRITÈRES D'ÉVALUATION ET QUESTIONS D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES (ÉVALUATION FINALE DES PROJETS BE ET BE-DI AU KENYA).....	17
6	DESCRIPTION DE LA MISSION (ADAPTATION DE L'ÉVALUATION FINALE AU KENYA).....	21
6.1	MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE.....	21
6.2	PROCESSUS.....	21
6.3	PHASE DE DÉMARRAGE.....	21
6.4	PHASE DE COLLECTE DES DONNÉES.....	22
6.5	PHASE DE RAPPORT.....	23
6.6	RÉSULTATS ATTENDUS ET CALENDRIER.....	23
7	ORGANISATION DU TRAVAIL (ADAPTATION DE L'ÉVALUATION FINALE AU KENYA).....	24
7.1.1	Gestion et gouvernance.....	24
7.2	DISPOSITIONS DE COORDINATION.....	24
7.3	ORGANISATION DES MISSIONS SUR LE TERRAIN.....	24
7.4	Calendriers indicatifs.....	24
7.5	COMPÉTENCES REQUISES ET PROFILS PROFESSIONNELS.....	25
7.5.1	Évaluateurs principaux.....	25
7.5.2	Expert, chef de mission.....	25
a)	Expert.....	25
b)	Exigences supplémentaires.....	26
7.6	EXIGENCES RELATIVES À LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS.....	26
7.7	CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION.....	27
	1. Offre technique	27
	Critère 1 : Compréhension du cahier des charges et des objectifs	27
	Critère 2 : Approche méthodologique et assurance qualité	27
	Critère 3 : Organisation des tâches et calendrier	27
	Critère 4 : Expérience et qualifications de l'équipe d'évaluation	28
	2. Offre financière	28
8	ANNEXES.....	28

1 CONTEXTE ET HISTORIQUE DU PROGRAMME BASKETBALL EXPERIENCE (BE) AU KENYA

Le programme Basketball Experience (BE) est une initiative multinationale qui utilise le basket-ball comme vecteur d'éducation, de développement personnel et d'inclusion sociale chez les enfants d'âge scolaire. Financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre en partenariat avec NBA Africa, Expertise France, la Croix-Rouge kenyane (KRCS), Admedia, le ministère de l'Éducation (MoE) et la Kenya Academy of Sports (KAS), le programme vise à créer des espaces d'apprentissage sûrs et dynamiques où les enfants peuvent développer leur confiance, leur discipline, leur résilience et leurs compétences en matière de leadership grâce au sport.

Le Kenya a officiellement rejoint le réseau BE en 2024, après une mise en œuvre réussie au Maroc et au Nigeria. Le programme a débuté par l'intégration d'écoles, la formation d'entraîneurs et l'inauguration d'un terrain de basket conforme aux normes de la NBA à Nairobi. Depuis lors, la mise en œuvre s'est étendue à plusieurs comtés, impliquant des milliers d'élèves à travers des assemblées, des stages et des événements scolaires. Les écoles ont adopté BE comme une initiative transformatrice, soulignant que les terrains de basket-ball sont devenus des environnements dynamiques où les élèves s'expriment, développent leur personnalité et nouent des relations enrichissantes.

Le déploiement au Kenya s'est appuyé sur les enseignements tirés des phases précédentes du programme, notamment l'importance de combiner le sport avec un apprentissage structuré des compétences de vie. Les données recueillies au Kenya montrent que la participation à des activités sportives peut avoir une influence positive significative sur les résultats scolaires des élèves (Mutuma, 2023), tandis que les modèles structurés d'éducation sportive se sont avérés efficaces pour renforcer la motivation, le développement cognitif et les compétences sociales (Araújo et al., 2024). Face à la forte demande des enseignants, des communautés et des apprenants, les expériences nationales au Kenya soulignent également l'importance des capacités des enseignants et du soutien institutionnel pour maintenir la participation (Ong'ang'a, 2022). Cette base solide, associée à des exemples établis d'initiatives sportives inclusives pour les personnes handicapées, telles que la Kenyatta University Disability Sports Association (Ngunjiri, 2012), soutient l'introduction du volet « Inclusion des personnes handicapées » (BE-DI), dont le lancement est prévu en 2026.

1.1 JUSTIFICATION ET VISION DU PROGRAMME

La raison d'être du programme BE au Kenya repose sur la conviction que le sport, lorsqu'il est structuré de manière intentionnelle, est un outil puissant pour cultiver des compétences essentielles à la vie quotidienne et renforcer le développement positif des jeunes. Les enfants âgés de 10 à 17 ans sont à un stade formateur où la confiance, l'identité, l'intelligence émotionnelle et les valeurs sociales prennent forme. Le programme BE permet aux apprenants de renforcer ces compétences dans un environnement favorable, ludique et socialement engageant.

Le basket-ball est utilisé non seulement comme une activité physique, mais aussi comme une plateforme pour enseigner le travail d'équipe, la communication, la discipline, le respect et la résilience. Les entraîneurs sont formés pour servir de mentors qui guident les enfants à travers les défis liés au sport et à la vie

personnelle. L'objectif est d'intégrer les compétences de vie, le travail d'équipe et l'égalité des sexes dans les pratiques pédagogiques, afin d'aider à améliorer les compétences socio-émotionnelles des élèves, leurs capacités de collaboration et leur sensibilisation à l'égalité et à l'inclusion.

La vision de BE va au-delà de l'amélioration des performances sportives. Elle vise à renforcer le bien-être, à promouvoir l'égalité des sexes, à soutenir l'inclusion et à améliorer l'expérience d'apprentissage globale des jeunes. Cette vision s'étend encore davantage avec l'introduction de la phase BE Disability Inclusion (BE-DI), qui garantira que les enfants handicapés, en particulier ceux qui souffrent de handicaps physiques, auditifs et visuels, puissent participer pleinement aux activités sportives et aux activités d'apprentissage de la vie quotidienne.

Il est important de noter que la composante BE originale et la composante BE-DI relative au handicap seront mises en œuvre simultanément en 2026, ce qui permettra au programme d'approfondir son travail actuel dans les écoles ordinaires tout en élaborant des modèles inclusifs qui répondent aux besoins d'apprenants diversifiés. Cette double approche de mise en œuvre renforce le positionnement du programme BE en tant qu'exemple notable d'éducation inclusive et axée sur les compétences dispensée par le sport au Kenya.

1.2 BUDGET DU PROGRAMME

Le budget total du programme Basketball Experience (BE) dans le contexte du Kenya est fixé à 770 000 euros pour la période 2024-2026, comprenant le volet BE classique et le volet Inclusion des personnes handicapées (BE-DI). Ce budget devrait contribuer à l'efficacité et à la durabilité du programme.

La composante classique du programme Basketball Experience (BE) bénéficie d'une subvention de 420 000 euros. Elle comprend des activités liées à la mise en œuvre de base, telles que l'intégration dans les écoles, la formation des entraîneurs, l'organisation de sessions sur le basket-ball et les compétences de vie, des événements dans les écoles et au niveau national, la protection, ainsi que la coordination générale. Le volet BE Disability Inclusion (BE-DI) reçoit une allocation de 350 000 euros pour soutenir le développement des programmes sportifs inclusifs à partir de 2026. Ce montant servira à soutenir le renforcement des capacités des entraîneurs et du personnel spécialisés, la modification des équipements et des infrastructures sportives, et l'amélioration des mécanismes de suivi.

Dans l'ensemble, ces allocations budgétaires fournissent les ressources nécessaires pour garantir la mise en place d'un programme Basketball Experience de haute qualité et durable au Kenya. Cela permettra de mener des activités éducatives inclusives par le sport qui développent les compétences de vie et garantissent que les parties du programme destinées au grand public et aux personnes handicapées aient un impact durable.

1.3 OBJECTIFS ATTEINTS AU KENYA (2024-2025)

Au cours de sa première année de mise en œuvre, le programme BE au Kenya a enregistré des progrès notables en touchant un large éventail de bénéficiaires dans les écoles et les communautés. À la fin de 2025, le programme avait mobilisé 52 953 enfants à travers diverses activités. Parmi eux, 50 934 élèves

ont été sensibilisés lors d'assemblées scolaires consacrées aux compétences de vie, tandis que 1 667 élèves ont participé à des stages de basket-ball structurés combinant entraînement technique et apprentissage pratique des compétences de vie. En outre, 352 élèves ont pris part à la finale nationale, dont 30 enfants handicapés, ce qui constitue un pas vers la participation inclusive.

Le programme a également enregistré une forte participation aux séances régulières, où 1 990 élèves se sont engagés de manière plus intensive. Ce groupe comprenait 1 032 garçons sans handicap, 862 filles sans handicap, et 96 enfants handicapés qui ont participé aux activités générales. Ces premières expériences ont fourni des informations essentielles sur les obstacles rencontrés par les élèves handicapés et ont contribué à façonner la conception de la prochaine phase BE-DI.

Le renforcement des capacités a été une autre réalisation majeure. Au total, 19 entraîneurs ont été formés à la mi-2024, suivis de 20 autres entraîneurs plus tard dans l'année. La formation dispensée conjointement par NBA Africa et la Croix-Rouge et Société de Croix-Rouge du Kenya (KRCS) couvrait les compétences techniques du basket-ball, la protection, le soutien psychosocial et l'animation de sessions sur les compétences de vie. Cela a permis de créer un solide vivier de mentors pour les jeunes, capables d'animer des activités socio-sportives de haute qualité dans les écoles. En 2025, le programme BE travaillait activement avec 48 écoles et prévoyait d'en intégrer 48 nouvelles en 2026. Cette expansion, associée au déploiement simultané du volet sur l'inclusion des personnes handicapées, témoigne de l'empreinte nationale croissante du programme et de sa valeur unique dans le paysage éducatif et du développement de l'enfant au Kenya.

1.4 RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

En 2024, une évaluation externe à mi-parcours a été réalisée pour le programme BE, en se concentrant sur les deux premiers pays de mise en œuvre : le Maroc et le Nigeria. L'évaluation à mi-parcours conclut que le programme Basketball Experience est très pertinent et trouve un écho favorable auprès des écoles, des communautés et des jeunes participants grâce à son utilisation innovante du sport comme vecteur de développement psychosocial et d'acquisition de compétences de vie. Ce programme a efficacement renforcé des compétences fondamentales telles que la confiance en soi, la communication, le travail d'équipe et la gestion des émotions, compétences observées de manière constante sur les sites marocains et nigériens. Sa dimension pédagogique devait toutefois être approfondie, en particulier dans le traitement de thèmes sociaux et civiques plus complexes tels que l'égalité des sexes, la citoyenneté, le respect de la diversité et la coexistence pacifique, ce qui n'a pas été entièrement possible en raison de la participation limitée des enseignants, de l'intégration incohérente du contenu éducatif dans la routine scolaire et de la préparation partielle des entraîneurs à gérer des discussions sensibles. Le programme a également rencontré des difficultés persistantes pour garantir une participation égale et inclusive des bénéficiaires ciblés. La plupart des places ont été occupées par des garçons qui pratiquaient déjà un sport, tandis que la participation des filles a été limitée par les normes culturelles, leur moindre exposition préalable au sport et l'interdiction familiale. La durabilité a été identifiée comme l'un des points faibles : les activités du programme n'étaient pas profondément ancrées dans les cadres institutionnels, les terrains de jeu rénovés

étaient sous-utilisés à des fins éducatives structurées et peu d'opportunités étaient offertes pour la pratique continue du basket-ball et le développement professionnel des entraîneurs. Malgré des taux de participation élevés, une visibilité médiatique importante et d'excellents investissements dans les infrastructures, la mauvaise coordination avec les systèmes locaux, la faible appropriation des programmes par les autorités éducatives et les obstacles financiers à la pratique continue du sport ont considérablement réduit l'impact global et à long terme du programme, ce qui nécessite des partenariats plus solides, un meilleur ciblage et des stratégies de renforcement des capacités plus robustes.

1.5 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

L'évaluation à mi-parcours a formulé neuf recommandations pour orienter le cycle du programme 2024-2026. Dans le cadre du pilier 1 : Leadership des partenariats locaux et suivi des projets, les évaluateurs recommandent de renforcer la collaboration avec les partenaires institutionnels et éducatifs en les impliquant dès le début dans les comités de pilotage de l' , la co-construction de contenus éducatifs et la planification proactive de la durabilité. Ils conseillent en outre d'affiner le système de suivi en collectant des données ventilées par âge, sexe et genre, en veillant à ce que les données soient disponibles dans des formats ventilés, en suivant la participation individuelle des élèves au fil du temps et en documentant systématiquement la fréquence à laquelle chaque thème des compétences de vie est abordé.

Dans le cadre du pilier 2 : Renforcer la dimension éducative et les compétences de vie, l'évaluation recommande de diversifier les profils des professionnels recrutés en engageant des personnes issues de milieux complémentaires, notamment des éducateurs, des enseignants, des travailleurs sociaux, des animateurs jeunesse et des praticiens communautaires. Elle préconise également de renforcer la formation des coachs aux approches pédagogiques et d'impliquer des experts thématiques dans des domaines clés tels que le genre, la citoyenneté et la santé. Parmi les autres recommandations figurent l'enrichissement des activités culturelles et sociales, l'investissement dans les terrains de jeux afin de les transformer en espaces dynamiques d'éducation par le sport, et l'affinement des groupes cibles en se concentrant sur les élèves de niveaux scolaires similaires, avec un accent particulier sur les plus jeunes, notamment ceux des écoles primaires.

Les recommandations relevant du pilier 3 : Durabilité et continuité des activités du programme soulignent l'importance de l'impact à long terme. Elles comprennent le soutien aux entraîneurs dans leur transition professionnelle après leur participation au programme et l'encouragement des organisations locales à intégrer l'approche pédagogique de Basketball Experience dans leurs propres structures. Cela peut être réalisé grâce à l'élaboration de supports de formation transférables et à une participation accrue des acteurs locaux aux sessions de formation, renforçant ainsi l'appropriation locale et la durabilité.

2 PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROGRAMME BASKETBALL EXPERIENCE AU KENYA

2.1 LE PROGRAMME BASKETBALL EXPERIENCE (BE) AU KENYA

Le programme Basketball Experience (BE) est une initiative structurée, axée sur le sport et les compétences de vie, qui s'adresse aux enfants et aux adolescents des écoles primaires et secondaires du Kenya. Fondé sur la philosophie selon laquelle le sport peut être un moyen efficace d'éducation, de

changement de comportement et de cohésion sociale, BE intègre des séances hebdomadaires de basket-ball à des modules de compétences de vie adaptés à l'âge des participants. Ces modules couvrent des thèmes tels que la communication, le travail d'équipe, le leadership, le respect, l'égalité des sexes, la résolution des conflits, la résilience et le développement personnel.

La mise en œuvre a débuté en 2024, à la suite d'une série de réunions de planification stratégique et de coordination avec NBA Africa, l'AFD, Expertise France, le ministère de l'Éducation, la Kenya Academy of Sports (KAS) et Admedia. La première année du programme BE a mis l'accent sur la préparation opérationnelle : recrutement et formation des entraîneurs, établissement de partenariats avec les écoles, conception de supports de communication et élaboration d'un programme de lancement solide.

L'approche du programme est la suivante : 20 entraîneurs reçoivent une formation technique en basket-ball de la part de NBA Africa, tandis que la KRCS dispense une formation complète sur les compétences de vie, la protection, la protection de l'enfance et les techniques d'animation inclusives. La visibilité du programme est renforcée par des événements soigneusement orchestrés, tels que l'inauguration du terrain, les premières sessions de formation des entraîneurs et les activités d'engagement continu dans les écoles participantes. En positionnant le basket-ball comme un sport accessible et attrayant, BE encourage la participation des jeunes, quelle que soit leur origine, et veille à ce que les messages sur les compétences de vie soient renforcés par la pratique répétée, l'exemple et l'apprentissage appliqué lors des stages hebdomadaires.

2.2 COMPOSANTE INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES (BE-DI)

Le volet Inclusion des personnes handicapées introduit une extension innovante au cadre BE. Reconnaissant que les apprenants handicapés sont confrontés à une exclusion disproportionnée des sports, BE-DI adapte ses interventions pour répondre aux besoins spécifiques des enfants souffrant de déficiences visuelles, auditives et physiques/moteurs. Cela comprend :

- Des techniques d'entraînement adaptées qui tiennent compte des différentes capacités
- Utilisation d'équipements de basket-ball adaptés et d'exercices structurés
- Recours à des interprètes en langue des signes pour permettre la pleine participation des apprenants sourds
- Utilisation de repères tactiles, audio et visuels pour les enfants malvoyants
- Exercices d'échauffement et entraînements inclusifs conçus pour les utilisateurs de fauteuils roulants
- Intégration de messages de sensibilisation au handicap à l'intention des pairs, des enseignants et des membres de la communauté

Ce volet s'appuie sur une cartographie de référence de 32 écoles dans les comtés de Nairobi, Kiambu, Kajiado et Machakos. Cette cartographie a permis d'identifier les obstacles infrastructurels, comportementaux et systémiques dans chaque école, ce qui a permis à la KRCS et à ses partenaires d'adapter leurs interventions aux besoins de chaque groupe de handicaps. Le programme BE-DI met également l'accent sur le renforcement des capacités. Les entraîneurs, les assistants et les interprètes en

langue des signes participent à des sessions d'évaluation mensuelles et trimestrielles structurées afin de partager leurs idées, de résoudre les problèmes et d'améliorer la mise en œuvre du programme. Les enseignants bénéficient d'un soutien pour intégrer des pratiques sportives inclusives dans leurs cours d'éducation physique habituels, garantissant ainsi la pérennité du programme au-delà de la période du projet. Ce volet se termine par des mini-tournois au niveau des comtés et un tournoi final à Nairobi, qui permettent de mettre en valeur les résultats obtenus, de célébrer la diversité et de diffuser des messages sur l'inclusion.

2.3 DATES DE MISE EN ŒUVRE

Le programme Basketball Experience au Kenya est mis en œuvre sur plusieurs années afin de disposer de suffisamment de temps pour la planification, le renforcement des capacités, l'engagement des écoles, la mise en œuvre du programme et la mesure des résultats comportementaux.

- BE Kenya (composante principale) : la mise en œuvre a débuté en 2024 avec la planification stratégique, la cartographie des écoles, le recrutement d'entraîneurs, l'élaboration de modules sur les compétences de vie et le lancement du programme. La mise en œuvre opérationnelle complète est prévue jusqu'en 2026.
- BE-DI (composante « Inclusion des personnes handicapées ») : la phase d'inclusion des personnes handicapées s'étend de novembre 2025 à décembre 2026. Ce calendrier reflète la nécessité d'un travail préparatoire détaillé, notamment la cartographie des écoles, le renforcement des capacités des entraîneurs et des interprètes, la contextualisation des manuels de compétences de vie et la mise en œuvre durable de sessions de basket-ball inclusives.

Ensemble, ces calendriers permettent d'évaluer le programme de manière exhaustive à la fin de 2026, lorsque toutes les interventions auront été pleinement mises en œuvre et que les premiers résultats auront été observés.

2.4 LIEUX D'INTERVENTION

Les programmes BE et BE-DI sont mis en œuvre dans quatre comtés :

2.4.1 Comté de Nairobi

Capitale du Kenya et comté le plus peuplé du pays, Nairobi compte la plus forte concentration d'unités pour élèves ayant des besoins spéciaux et de communautés urbaines diversifiées. Malgré ses ressources, les inégalités restent très présentes, en particulier dans les quartiers informels. Le programme s'appuie sur les écoles disposant d'unités pour élèves ayant des besoins spéciaux et d'une population scolaire importante.

2.4.2 Comté de Kiambu

Limite de Nairobi, Kiambu accueille plusieurs écoles spécialisées et centres d'éducation inclusive, ce qui en fait un lieu idéal pour tester des modèles mixtes d'intégration et d'inclusion. Le comté dispose également

d'une forte culture sportive et de capacités institutionnelles, offrant ainsi des opportunités pour développer des approches efficaces.

2.4.3 Comté de Kajiado

Avec ses vastes régions rurales et semi-arides, Kajiado est confronté à des lacunes en matière d'infrastructures, à de longues distances à parcourir et à des pratiques culturelles qui peuvent limiter la participation des filles et des enfants handicapés. L'introduction d'interventions sportives inclusives dans ce contexte permet de remédier aux inégalités structurelles et de soutenir les apprenants vulnérables.

2.4.4 Comté de Machakos

Machakos compte des communautés rurales défavorisées et des écoles disposant de ressources limitées en matière d'éducation inclusive. De nombreux apprenants handicapés du comté ont des difficultés à accéder à des équipements sportifs adaptés, à du personnel qualifié ou à du matériel pédagogique adapté. Le comté a donc tout à gagner à mettre en place des interventions BE-DI.

2.5 PARTENAIRES OPÉRATIONNELS AU KENYA

Partenaire	Rôle	Contribution
Croix-Rouge kenyane (KRCS)	ONG - Responsable de la mise en œuvre	Coordination du programme, engagement scolaire, MEAL, formation, protection
Agence française de développement (AFD)	Donateur / Gestionnaire de fonds	Soutien financier, supervision, rapports
Expertise France (EF)	Agence d'appui technique	Assurance qualité, coordination, soutien administratif
NBA Afrique	Partenaire technique en basket-ball	Formation des entraîneurs, méthodologie du basket-ball, événements
Ministère de l'Éducation (MoE)	Autorité gouvernementale	Accès à l'école, soutien aux enseignants, application des politiques
Académie kenyane des sports (KAS)	Partenaire de formation technique	Mentorat des entraîneurs, certification
Admedia	Agence de communication - Partenaire en communication	Image de marque, visibilité, documentation
Bureaux de l'éducation du comté	Partenaires des collectivités locales	Agréments, coordination sur le terrain
Organisations pour les personnes handicapées (KISE, DPO)	Spécialistes de l'inclusion	Conseils techniques, adaptation des manuels

2.6 SYSTÈME DE COORDINATION

Niveau	Acteurs	Fréquence	Fonction
--------	---------	-----------	----------

Comité directeur national	AFD, EF, siège de la KRCS, NBA Afrique, MoE, KAS	Trimestriel	Supervision stratégique et harmonisation des politiques
Équipe de coordination du projet	Équipe du programme KRCS, EF, Admedia	Bimensuel	Prise de décisions opérationnelles et examen des progrès
Coordination au niveau du comté	Responsables de l'éducation au niveau du comté, équipes KRCS au niveau du comté, coachs	Mensuel / trimestriel	Soutien à la mise en œuvre locale et dépannage
Coordination MEAL	Responsables MEAL de la KRCS, partenaires	Trimestriel	Suivi, rapports et production de données probantes
Coordination des coachs	Coaches, interprètes en langue des signes, équipes de terrain de la KRCS	Mensuel	Alignement technique et apprentissage entre pairs
Engagement des parties prenantes	Parents, enseignants, organisations de personnes handicapées, leaders communautaires	Trimestriel / semestriel	Sensibilisation, responsabilisation, promotion de l'inclusion

2.7 GROUPES CIBLES

2.7.1 Groupes cibles principaux

- **Apprenants âgés de 8 à 17 ans** : principaux bénéficiaires acquérant des compétences pratiques, de la confiance et des comportements sociaux positifs grâce au basket-ball.
- **Apprenants souffrant de handicaps visuels, auditifs et physiques** : enfants bénéficiant d'activités sportives adaptées et inclusives qui renforcent leur participation et leur sentiment d'appartenance.
- **Filles handicapées** : groupe prioritaire soutenu par des activités sportives inclusives sûres, autonomisantes et sensibles au genre.
- **Éducateurs spécialisés, professeurs de sport et instructeurs d'éducation physique** : principaux acteurs dotés des compétences nécessaires pour organiser des séances sportives inclusives et adaptées.
- **Entraîneurs, assistants et interprètes en langue des signes** : personnel de soutien garantissant une communication accessible, une participation en toute sécurité et un encadrement inclusif.

2.7.2 Groupes cibles secondaires

- **Parents et aidants** : personnes influentes dont l'engagement renforce l'acceptation, le soutien et la continuité de la participation sportive inclusive.
- **Dirigeants scolaires et conseils d'administration** : décideurs facilitant l'allocation des ressources, les politiques inclusives et l'intégration du programme au niveau scolaire.
- **Services départementaux de l'éducation et des sports** : partenaires gouvernementaux qui alignent les activités du programme sur les structures, les priorités et les systèmes de soutien départementaux.

- **Organisations de défense des droits des personnes handicapées** : partenaires techniques qui contribuent à la promotion, à l'expertise et au renforcement des pratiques inclusives envers les personnes handicapées.
- **Les dirigeants communautaires** : parties prenantes influentes qui favorisent l'acceptation, la visibilité et le soutien communautaire en faveur des sports inclusifs.

3 COMPOSANTES DU PROJET (KENYA – BE ET BE-DI)

Composante 1 : Développement des infrastructures sportives locales

Composante 1.1 Construction et réhabilitation de terrains de basket

Au Kenya, le projet soutient la construction ou la réhabilitation de deux terrains de basket-ball entièrement accessibles et inclusifs pour les personnes handicapées. Conformément au modèle mondial BE, NBA Africa gère toutes les étapes du processus d'infrastructure : financement, évaluations techniques et environnementales, sélection des entrepreneurs, supervision des travaux et certification.

Les gouvernements des comtés jouent un rôle clé en fournissant des terrains appropriés à proximité des écoles inclusives, en assurant la sécurité et en garantissant la propriété et l'accessibilité à long terme.

Tous les terrains sont conçus selon les normes BE-DI et comprennent :

- Des rampes accessibles aux fauteuils roulants et des allées larges
- Des marquages à contraste élevé pour aider les apprenants malvoyants
- Des signaux acoustiques pour les élèves sourds et malentendants
- Des toilettes et des vestiaires accessibles et adaptés aux différents genres
- Des sièges, des zones de repos et des zones d'observation inclusifs

La plupart des matériaux de construction sont d'origine locale, tandis que les carreaux à haute durabilité sont importés d'Afrique du Sud afin de garantir la longévité et la sécurité des surfaces de jeu.

Composante 1.2 Gestion, entretien et animation des terrains

Afin de garantir la durabilité, les gouvernements des comtés s'engagent à allouer des budgets annuels à l'entretien, couvrant le nettoyage, les réparations, l'aménagement paysager et le maintien de l'accessibilité.

La gestion quotidienne peut être déléguée à des organisations de la société civile locales, à des associations sportives inclusives, à des groupes sportifs communautaires ou à des branches de la Fédération kenyane de basket-ball.

Les municipalités veillent à ce que des créneaux horaires dédiés restent réservés aux activités BE et BE-DI, parallèlement à une utilisation plus large par la communauté.

Réalizations de la composante 1 (Kenya)

- Deux terrains ont été réhabilités conformément aux normes universelles d'accessibilité et de sécurité.
- Consultations en cours avec les départements de l'éducation et des sports du comté afin d'établir des cadres à long terme pour la gestion des terrains et leur utilisation par la communauté.

Composante 2 : Mise en œuvre de programmes socio-éducatifs et sportifs inclusifs

Composante 2.1 Développement de contenus socio-éducatifs et renforcement des capacités

A. Co-construction de contenus éducatifs inclusifs

NBA Africa, l'AFD et une OSC kenyane élaborent conjointement un programme d'études qui intègre le basket-ball à des compétences de vie et des messages d'inclusion, conformément au cadre CBC du ministère de l'Éducation. Le programme aborde des thèmes essentiels pour les apprenants kenyans, notamment l'égalité des sexes, la santé et l'hygiène, la transition scolaire, l'inclusion des personnes handicapées, l'engagement civique, la responsabilité environnementale, l'employabilité des jeunes et le bien-être psychosocial.

B. Formation des entraîneurs, des enseignants et du personnel sportif inclusif

Vingt entraîneurs, répartis de manière équilibrée entre les sexes, sont recrutés et formés selon un modèle en cascade. La formation porte sur :

- La protection et la sauvegarde des enfants
- L'étiquette relative au handicap et la communication inclusive
- Langue des signes kenyane de base
- Exercices de basket-ball adaptés à différentes capacités
- L'aide à la mobilité et la manipulation en toute sécurité
- Leadership et comportements positifs en matière d'entraînement

Des experts de la NBA organisent des formations annuelles de trois jours, accompagnées d'un mentorat continu et de sessions de remise à niveau. Les entraîneurs forment également des professeurs d'éducation physique et des maîtres de sport, garantissant ainsi la mise en œuvre du programme dans environ dix écoles par entraîneur.

Composante 2.2 Mise en œuvre d'activités d'éducation inclusive et de sensibilisation

I. Assemblées (sensibilisation introductive)

De courtes sessions organisées dans l'ensemble de l'école présentent le BE et le BE-DI, encouragent la participation et sensibilisent à l'inclusion, à l'égalité des sexes et à la valeur du sport.

II. Cliniques (sessions hebdomadaires sur les compétences de vie + basket-ball)

Les entraîneurs organisent des sessions hebdomadaires combinant un entraînement structuré au basket-ball et des modules sur les compétences de vie. Ces stages sont organisés dans des écoles publiques, inclusives et liées à des unités pour enfants ayant des besoins spéciaux.

III. Tournoi annuel de basket-ball inclusif au Kenya

Un événement très médiatisé qui rassemble des garçons, des filles et des élèves handicapés pour célébrer l'inclusion, le travail d'équipe, l'autonomisation des femmes et les valeurs communautaires. Le tournoi met également en avant des thèmes environnementaux et sociaux au cœur du programme scolaire.

Composante 3 : Gestion de projet, communication et capitalisation

Composante 3.1 Gestion de projet, audits et évaluations externes

Expertise France assure la coordination du programme au Kenya, en veillant au respect des normes de l'AFD et de la NBA Afrique. Ses responsabilités comprennent :

- Planification annuelle, rapports et gestion financière

- Coordination quotidienne avec les comtés, les écoles, les OSC et les partenaires
- Supervision des audits indépendants et des évaluations externes
- Collecte systématique de données sur les bénéficiaires, les entraîneurs, les professeurs d'éducation physique et les apprenants handicapés
- Assurance qualité grâce à un suivi sur le terrain, des outils de reporting numériques et des visites de supervision régulières

Composante 3.2 Communication

Les activités de communication renforcent la visibilité des réalisations de BE et renforcent les messages sur l'inclusion, l'égalité des sexes et les compétences de vie. Cela comprend :

- La mise en avant des étapes importantes du programme et des tournois inclusifs
- La production de contenus photo/vidéo, de témoignages de réussite et de supports promotionnels
- La coordination avec les médias locaux et les équipes de communication des comtés
- Assurer la visibilité de l'AFD et de la NBA Afrique dans tous les supports destinés au public

Composante 3.3 Capitalisation et développement de l'héritage

Le projet documente les enseignements tirés, les innovations et les pratiques efficaces afin de soutenir la mise à l'échelle et la durabilité au-delà de 2026. La capitalisation se concentre sur :

- Démontrer la valeur de la combinaison du sport et de l'éducation aux compétences de vie
- Documenter les adaptations inclusives pour les personnes handicapées mises en place au Kenya
- La prise en compte des points de vue de la communauté, des entraîneurs, des enseignants et des parents
- Produire des produits de connaissance pour les partenaires locaux et les futurs donateurs

Ces informations alimentent directement les discussions sur **l'héritage** du programme, notamment :

- Modèles de gestion durable des terrains
- L'intégration des modules BE dans les programmes des comtés et des écoles
- Les possibilités de collaboration avec de nouveaux donateurs, des ONG, des partenaires du secteur privé et des entités gouvernementales
- Stratégies pour étendre le modèle BE au sein et au-delà des comtés actuels

4 OBJECTIFS DE LA MISSION

4.1 Justification de l'évaluation finale (projets BE et BE-DI au Kenya)

Les projets Basketball Experience (BE) et Basketball Experience – Disability Inclusion (BE-DI) constituent les premiers projets du portefeuille d'Expertise France dans les domaines du sport, de l'éducation et du développement de la jeunesse au Kenya. Ce projet fait partie des premiers déploiements à grande échelle au niveau national financés par l'AFD dans le cadre de sa stratégie Sport et développement. Il reflète un engagement stratégique à utiliser le sport comme moteur de l'éducation, de l'acquisition de compétences pratiques, de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale, en particulier pour les enfants et les jeunes en

situation de handicap. À ce titre, les attentes concernant les composantes kenyanes du programme sont élevées, tant au niveau opérationnel que stratégique.

Compte tenu de leur importance, Expertise France commande une évaluation externe finale du projet BE au Kenya. Cette évaluation sert de mécanisme de responsabilité clé pour l'AFD, Expertise France, la Croix-Rouge kenyane, NBA Africa et les parties prenantes nationales au sein des ministères kenyans de l'Éducation et des Sports. Elle vise à évaluer l'impact global, la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions mises en œuvre depuis 2024.

Cette évaluation finale se concentrera spécifiquement sur le contexte kenyan, où les composantes BE et BE-DI ont été pleinement mises en œuvre. Elle documentera les résultats obtenus, les défis rencontrés et les enseignements tirés tout au long du cycle de mise en œuvre. L'évaluation vise également à soutenir l'apprentissage stratégique, en générant des données probantes et des bonnes pratiques qui éclaireront la conception future des programmes, les possibilités d'extension et le dialogue politique avec les autorités kenyanes chargées de l'éducation et des sports. Les conclusions seront communiquées aux parties prenantes nationales et aux partenaires du programme afin de renforcer les interventions futures visant à promouvoir l'accès inclusif au sport, le développement des compétences de vie et les résultats positifs pour les jeunes dans tout le Kenya.

4.2 OBJECTIF PRINCIPAL

L'évaluation finale vise à fournir une évaluation complète, indépendante et fondée sur des données probantes des programmes Basketball Experience (BE) et Basketball Experience – Disability Inclusion (BE-DI) mis en œuvre au Kenya. L'évaluation examinera la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des programmes, tout en s'alignant directement sur l'approche utilisée lors de l'évaluation à mi-parcours afin de garantir la cohérence méthodologique et une couverture équilibrée de toutes les composantes. Plus précisément, l'évaluation vise à :

- Évaluer la performance globale du projet, en examinant la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience de la conception, de la gestion et des modalités de mise en œuvre du projet. L'évaluation analysera les facteurs internes et externes qui ont influencé la performance, notamment les contraintes opérationnelles récurrentes, les défis contextuels au sein des écoles et des communautés, et les obstacles institutionnels ou liés à la coordination.
- Examiner la stratégie de mise en œuvre et les modalités de gouvernance, y compris les choix stratégiques et opérationnels effectués pendant la mise en œuvre. L'évaluation confirmera ou remettra en question ces choix et proposera des recommandations adaptées au contexte et réalisables afin de renforcer les mécanismes de coordination, de gestion et de mise en œuvre.
- Tirer des enseignements et éclairer la programmation future, en identifiant les bonnes pratiques, les innovations et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet dans différents contextes scolaires et communautaires au Kenya. L'évaluation formulera des recommandations pratiques

pour consolider les résultats obtenus, combler les lacunes restantes et améliorer l'efficacité, l'équité et la durabilité d'interventions similaires au-delà de la période du projet.

L'évaluateur devra présenter des analyses claires et fondées sur des preuves, démontrant les relations de cause à effet et identifiant les facteurs qui ont favorisé, entravé ou empêché les progrès. Les conclusions et recommandations de l'évaluation doivent soutenir la responsabilité envers les parties prenantes, faciliter la prise de décision stratégique et opérationnelle et promouvoir l'apprentissage organisationnel pour les partenaires de mise en œuvre et les institutions concernées.

4.3 CHAMP D'APPLICATION

L'évaluation couvrira tous les aspects de **la mise en œuvre des programmes BE et BE-DI**.

- **Période couverte par l'évaluation** : L'évaluation couvrira la période allant de juillet 2024 à décembre 2026, évaluant la mise en œuvre complète des programmes BE et BE-DI.
- **Couverture géographique** : L'évaluation se concentrera sur les quatre comtés cibles : Nairobi, Kiambu, Kajiado et Machakos, où les programmes ont été mis en œuvre.
- **Composantes** : tous les aspects des programmes BE et BE-DI seront examinés, y compris la conception des programmes, la formation et le mentorat, les sessions sur les compétences de vie, les stages de basket-ball inclusif, les infrastructures physiques, la coordination opérationnelle et les résultats globaux des programmes.
- **Bénéficiaires** : L'évaluation tiendra compte des points de vue et de l'implication des partenaires institutionnels et des autres parties prenantes, notamment la KRCS, la NBA Africa, EF, l'AFD, le ministère de l'Éducation, l' , la KAS, Admedia, les bureaux de l'éducation des comtés, les organisations de personnes handicapées, les professeurs d'éducation physique, les entraîneurs inclusifs, les aides, les apprenants avec et sans handicap, les filles et les communautés locales.

5 CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'évaluation finale des projets Basketball Experience (BE) et Basketball Experience – Disability Inclusion (BE-DI) au Kenya appliquera cinq critères d'évaluation basés sur le cadre du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE : pertinence, cohérence, efficacité, efficience et impact, avec un accent supplémentaire sur la durabilité/viabilité.

Les questions d'évaluation ci-dessous ont été élaborées en fonction du contexte de mise en œuvre au Kenya et en consultation avec le groupe de pilotage du programme. Elles seront examinées, affinées et précisées par l'évaluateur au début de la phase d'évaluation et validées dans le rapport de cadrage/de lancement.

5.1 CRITÈRES D'ÉVALUATION ET QUESTIONS D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES (ÉVALUATION FINALE DU KENYA BE ET BE-DI)

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation spécifiques
-----------------------	------------------------------------

Cohérence	1.1. Dans quelle mesure les synergies entre BE/BE-DI et d'autres initiatives connexes mises en œuvre par Expertise France, l'AFD, NBA Africa, la KRCS, le ministère de l'Éducation et le ministère des Sports ont-elles contribué à renforcer l'intégration socio-éducative des jeunes ? 1.2. Dans quelle mesure les modèles d'intervention BE/BE-DI (basés sur l'école, inclusifs pour les personnes handicapées, axés sur les compétences de vie) sont-ils complémentaires aux systèmes nationaux et régionaux existants qui favorisent l'accès au sport et l'inclusion des jeunes, en particulier dans les établissements d'enseignement fondamental et les écoles spécialisées ? 1.3. Dans quelle mesure BE et BE-DI ont-ils collaboré efficacement avec les initiatives mises en œuvre par Expertise France, l'AFD, NBA Africa, la KRCS, le ministère de l'Éducation et le ministère des Sports pour améliorer l'intégration socio-éducative des jeunes ? 1.4. Comment ces partenariats ont-ils renforcé les résultats des projets, mobilisé des ressources et favorisé le partage des connaissances ?
Efficacité	2.1. Dans quelle mesure la stratégie d'intervention en milieu scolaire a-t-elle permis l'acquisition de compétences de vie et encouragé la pratique régulière d'un sport chez les enfants participant aux activités BE et BE-DI ? 2.2. Dans quelle mesure la formation et le soutien continu fournis aux enseignants et aux entraîneurs ont-ils amélioré la qualité et l'accessibilité des séances de basket-ball et de développement des compétences de vie proposées aux enfants, y compris aux élèves handicapés ? 2.3. Dans quelle mesure les programmes, en particulier la formation soutenue par NBA Africa, ont-ils contribué au développement professionnel, à la reconnaissance et à l'employabilité des entraîneurs et des enseignants (y compris les femmes et les entraîneurs inclusifs envers les personnes handicapées) au sein de l'écosystème sportif kenyan ? 2.4. Quels changements perçus ou documentés dans les compétences de vie des élèves (communication, leadership, confiance en soi, etc.) peuvent être attribués au projet BE et BE-DI ? 2.5. Dans quelle mesure les enfants participant aux activités BE et BE-DI ont-ils développé un intérêt, une motivation et un engagement accrus envers la pratique régulière d'un sport, tant à l'école qu'en dehors ? 2.6. Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé l'engagement, la capacité et la coordination des écoles, des clubs, des enseignants, des entraîneurs et d'autres structures pour mettre en œuvre des activités régulières et inclusives ?

	2.7 Dans quelle mesure les élèves (y compris les filles, les élèves handicapés et les élèves vulnérables) ont-ils participé efficacement aux activités proposées de manière régulière, active et continue ? 2.8 Dans quelle mesure les questions d'inclusion ont-elles été efficacement intégrées dans le déploiement du projet au Kenya, notamment l'égalité des sexes, la participation significative des apprenants handicapés (visuels, auditifs et physiques/moteurs) et l'engagement des apprenants vulnérables ou marginalisés ? Dans quelle mesure les communautés vivant à proximité des terrains réhabilités, mais ne participant pas directement au programme, ont-elles été prises en compte et incluses ? 2.9. Quels résultats inattendus, positifs ou négatifs, ont émergé des projets BE et BE-DI, et comment ces résultats ont-ils affecté les bénéficiaires, les écoles, les communautés et la mise en œuvre globale du projet ? Quels enseignements peut-on tirer de ces expériences pour éclairer la conception et la mise en œuvre de futures interventions ? 2.10. Comment les effets des projets BE et BE-DI ont-ils varié selon les comtés, les écoles et les différents types de bénéficiaires (par exemple, les apprenants avec et sans handicap, les filles, les enseignants, les communautés), et quels facteurs expliquent ces différences ? Comment les interventions futures peuvent-elles être adaptées pour tenir compte de ces variations et maximiser l'efficacité, l'inclusion et l'impact équitable ?
Efficacité	3.1. Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et matérielles ont-elles été allouées de manière adéquate et efficace pour répondre aux besoins du projet au Kenya, en garantissant un rapport coût-efficacité optimal (y compris la sélection des écoles, les ressources d'encadrement et les adaptations en matière d'accessibilité pour l'inclusion des personnes handicapées) ? 3.2. Dans quelle mesure les ressources disponibles (y compris les terrains réhabilités, l'équipement, les entraîneurs formés et le soutien des branches de la KRCS) ont-elles permis au projet de respecter les délais et les objectifs de mise en œuvre prévus ? Dans quelle mesure les conditions étaient-elles favorables à la réalisation des résultats/objectifs attendus (qualité et quantité) dans les délais fixés ?
Pertinence	3.1. Dans quelle mesure la conception des projets « Basketball Experience » et « Basketball Experience Disability Inclusion » reflétait-elle les besoins réels, les priorités et les défis quotidiens auxquels sont confrontés les apprenants, les écoles et les communautés kenyans, en particulier en matière de soutien au développement des jeunes, d'éducation inclusive et d'accès à des espaces sûrs pour la pratique sportive ? 3.2. Dans quelle mesure les objectifs, les groupes cibles et les méthodes de travail du projet étaient-ils alignés sur les priorités nationales et régionales en matière d'éducation, de développement sportif, de protection de l'enfance, d'égalité des sexes

	et d'inclusion des personnes handicapées, tant au début du projet qu'à son achèvement ? 3.3. Dans quelle mesure les approches choisies, telles que le modèle scolaire, l'intégration dans le calendrier scolaire et l'utilisation de terrains réhabilités, étaient-elles pertinentes et adaptées au contexte pour surmonter les obstacles spécifiques à la participation auxquels sont confrontés les filles, les élèves handicapés et les autres enfants vulnérables ? 3.4. Dans quelle mesure l'accent mis par le projet sur les compétences de vie, la citoyenneté, le bien-être et l'inclusion a-t-il continué à répondre à l'évolution des besoins et des attentes des apprenants, des écoles et des communautés au cours de la mise en œuvre ? 3.5. Dans quelle mesure les modèles « Basketball Experience » et « Basketball Experience Disability Inclusion » restent-ils pertinents et réalisables pour une intégration ou une extension future dans les systèmes nationaux, compte tenu du contexte institutionnel et politique actuel ?
Durabilité / Viabilité	4.1. Dans quelle mesure les résultats déjà obtenus ou en cours d'obtention sont-ils susceptibles d'être maintenus ou développés au fil du temps dans les écoles et les communautés participantes ? Quelles conditions (soutien politique, appropriation par les écoles, capacités des enseignants, disponibilité des équipements, engagement communautaire, structures d'inclusion des personnes handicapées) sont nécessaires pour garantir la durabilité à long terme et le renforcement des résultats ?
Impact	5.1 Dans quelle mesure la participation à BE et BE-DI a-t-elle contribué à un engagement durable dans le sport et le développement personnel des jeunes, notamment en termes de confiance, de travail d'équipe et d'inclusion sociale ? 5.2 Quels changements mesurables en termes de comportement, de socialisation ou d'attitude ont résulté des projets, en particulier en ce qui concerne l'inclusion des apprenants handicapés, l'égalité des sexes et le respect de la diversité ? 5.3 Comment le projet a-t-il influencé la dynamique scolaire et l'engagement communautaire, notamment la perception du sport comme outil éducatif et de développement ? 5.4 Comment les effets du BE et du BE-DI ont-ils varié selon les régions, les écoles et les différents groupes bénéficiaires, quels résultats inattendus sont apparus et dans quelle mesure ces changements sont-ils susceptibles de se maintenir au-delà de la période du projet ?

Les consultants doivent examiner, affiner et préciser chacune des questions d'évaluation ci-dessus afin de s'assurer qu'elles couvrent suffisamment toutes les étapes clés du cycle du projet BE et BE-DI au Kenya. Les consultants doivent en outre examiner dans quelle mesure les thèmes transversaux de l'égalité des sexes, de l'inclusion des personnes handicapées et de la cohésion sociale ont été pris en compte lors de

la conception, de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi de l' des projets, et évaluer dans quelle mesure ces thèmes se reflètent dans les résultats, les pratiques et les modèles de participation.

6 DESCRIPTION DE LA MISSION (ADAPTATION DE L'ÉVALUATION FINALE AU KENYA)

6.1 MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE

Les consultants doivent tenir compte des différents points de vue légitimes exprimés par toutes les parties prenantes et mener l'évaluation de manière impartiale. Cette considération doit se refléter dans la participation systématique des différentes parties prenantes de BE et BE-DI tout au long du processus d'évaluation.

6.2 PROCESSUS

Les consultants sont invités à associer étroitement Expertise France (EF) à l'élaboration de leur raisonnement d'évaluation, depuis la note de cadrage jusqu'à la présentation du rapport final. Les conclusions et analyses préliminaires doivent être communiquées à la fin des missions sur le terrain au moyen d'un rapport PowerPoint intermédiaire. Des réunions fréquentes avec l'équipe d'Expertise France au Kenya et à Paris seront organisées afin de définir la bonne orientation de l'évaluation.

6.3 PHASE DE DÉMARRAGE

Les consultants doivent :

- Rassembler et consulter toute la documentation pertinente relative à BE et BE-DI ;
- Identifier toutes les parties prenantes du programme ;
- Reconstruire la logique d'intervention à l'aide du cadre logique et de la théorie du changement afin de : (i) clarifier les objectifs de l'intervention et les traduire en une hiérarchie des changements attendus, (ii) aider à évaluer la cohérence interne de l'intervention, et (iii) identifier les hypothèses initiales (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé la conception du projet a priori, et évaluer leur validité a posteriori
- Affiner le cadre d'évaluation en précisant les questions d'évaluation, les critères de jugement et les indicateurs. Plus précisément, cela impliquera : (i) d'identifier les principales questions qui seront utilisées pour concentrer le travail d'évaluation sur un nombre limité de points clés ; (ii) d'établir les étapes du processus de raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'information correspondantes (documentation, entretiens, groupes de discussion, enquêtes, etc.).
- Sur la base de ce travail méthodologique, le consultant préparera une note de cadrage (voir modèle en annexe). Cette note de cadrage sera examinée et discutée lors d'une réunion avec le groupe de pilotage, ce qui permettra de clarifier la manière dont les consultants entendent structurer le processus d'évaluation et d'en évaluer la faisabilité. Si la logique d'intervention est reconstruite, il sera important de s'assurer que tous les objectifs redéfinis par l'évaluateur sont validés et partagés avec l'équipe du projet et le chef de projet. Cette phase préparatoire est

cruciale, car elle permet de confirmer et d'approuver la méthodologie proposée. Une liste des documents disponibles pour consultation est fournie en annexe du présent cahier des charges.

Livrable : note de cadrage

6.4 PHASE DE COLLECTE DE DONNÉES

Examen des documents : examen systématique des documents du programme afin d'éclairer les questions d'évaluation et d'identifier les lacunes. L'examen des documents pertinents doit être mené de manière systématique, en suivant la méthodologie convenue lors de la phase de démarrage. Les activités menées au cours de cette phase doivent fournir des informations préliminaires pour chaque question d'évaluation, en communiquant clairement les informations déjà recueillies et les limites identifiées. Elles doivent également contribuer à mettre en évidence les lacunes restantes, les informations manquantes et les hypothèses initiales qui devront être approfondies au cours de l'évaluation.

Collecte de données primaires : réalisée à Nairobi, Kiambu, Kajiado et Machakos auprès des apprenants, des enseignants, des entraîneurs, des parents et des parties prenantes de la communauté. Les méthodes utilisées comprennent des entretiens, des groupes de discussion, des enquêtes et des observations. La collecte de données fera appel à des méthodes qualitatives et quantitatives, comme proposé par les consultants et sur la base de l'échantillon défini par l'évaluateur. Ces méthodes auront été décrites dans la note de cadrage et validées par les parties prenantes du projet avant leur mise en œuvre.

À l'issue de la phase de collecte des données, l'évaluateur organisera une réunion de retour d'information et d'examen avec les partenaires sur le terrain, l'équipe du projet et l'AFD afin de discuter des conclusions préliminaires.

À l'issue de la phase de collecte des données, les consultants produiront un rapport intermédiaire, qui pourra prendre la forme d'une présentation PowerPoint. Ce rapport permettra de partager les données initiales collectées, en garantissant la traçabilité des résultats et des conclusions par rapport aux données sous-jacentes.

Le rapport intermédiaire servira de base à une réunion entre l'équipe d'évaluation et le groupe de pilotage de l'évaluation, dont les principaux objectifs sont les suivants :

- Établir une compréhension commune des données collectées ;
- de présenter les principaux points de l'analyse croisée ;
- Identifier les lacunes dans les données qui nécessitent une collecte supplémentaire, éventuellement à distance.

Tous les supports de présentation utilisés pour communiquer les résultats préliminaires à la fin de la mission sur le terrain seront partagés avec l'équipe du projet. Ces documents doivent garantir que les résultats et les conclusions de l'évaluation sont entièrement traçables par rapport aux données collectées.

Livrable : rapport intermédiaire et support de présentation (PowerPoint)

6.5 PHASE DE RAPPORT

1. **Rapport d'évaluation provisoire** : un rapport provisoire, ne dépassant pas 40 pages hors annexes (voir le plan proposé à l'annexe 4), sera rédigé par le ou les consultants après une analyse supplémentaire et un contrôle qualité, accompagné d'une présentation PowerPoint. Ce rapport provisoire servira de base à une réunion de restitution réunissant l'équipe d'évaluation, le groupe de pilotage de l'évaluation et l'AFD. Les principaux objectifs de cette réunion sont les suivants :

- présenter et discuter les conclusions préliminaires pour chaque question d'évaluation ;
- S'assurer que ces conclusions sont suffisamment étayées et identifier les lacunes qui nécessitent une analyse plus approfondie ;
- Affiner la formulation des conclusions afin d'établir un consensus sur les résultats finaux ;
- élaborer de manière collaborative les recommandations issues de l'évaluation.

En outre, les consultants devront fournir des conclusions et des recommandations spécifiques concernant l'intégration des considérations relatives à l'égalité des sexes dans le projet.

2. **Rapport d'évaluation final** : les consultants rédigeront ensuite un rapport final qui intégrera les commentaires et observations d'Expertise France et de l'AFD, ainsi que les recommandations formulées au cours de l'évaluation. Un résumé de deux pages du rapport sera également fourni dans les cas où les commentaires ou observations comprennent des divergences d'opinion non partagées par les consultants. Ceux-ci pourront être joints au rapport final, accompagnés des commentaires des consultants afin de fournir le contexte.

Livrables :

- Rapport d'évaluation final (Word/PDF)
- Fiche récapitulative (2 pages, infographie obligatoire)
- Présentation PowerPoint de l'atelier de restitution

6.6 RÉSULTATS ATTENDUS ET CALENDRIER

Phase	Livrables	Nombre maximal de pages	Jours-personnes	Date de livraison
Phase de démarrage	Réunion de lancement	-	1	À déterminer
	Note de cadrage (matrice d'évaluation)	15	5	À déterminer
Phase de collecte des données	Rapport de mission sur le terrain (résumé / notes importantes)	10	5	+7 jours après la mission sur le terrain
	Rapport intermédiaire et support de présentation	30	16	À déterminer
Phase de rapport	Rapport d'évaluation provisoire	40	10	À déterminer
	Rapport d'évaluation final	45	5	À déterminer
	Fiche récapitulative	2	1	À déterminer
	Présentation de l'atelier de restitution	30 diapositives maximum	2	À déterminer

Une présentation PowerPoint doit être préparée pour chaque réunion du comité directeur.

7 ORGANISATION DU TRAVAIL (ADAPTATION DE L'ÉVALUATION FINALE AU KENYA)

7.1.1 Gestion et gouvernance

Évaluation gérée par **EF** avec le soutien d'un groupe de pilotage : chef de projet EF à Paris, coordinateur local EF pour le programme BE basé à Nairobi, coordinateur/responsable MEAL EF basé à Paris, responsable du programme KRCS. D'autres parties prenantes peuvent se joindre au groupe en fonction des besoins.

Rôles

- Conseiller sur la conception de l'évaluation ;
- Approuver les ajustements méthodologiques ;
- Valider les livrables.

Réunions :

- Démarrage : valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le plan de collecte des données et la présentation prévue des livrables, et valider la note de cadrage ;
- À mi-parcours : répondre aux analyses et conclusions initiales, une fois la phase de collecte des données terminée (validation du rapport intermédiaire) ;
- Finalisation : élaborer conjointement les conclusions et les recommandations.
- Valider le rapport final en fonction de la portée des points restant à décider, sinon par courrier électronique.

7.2 MODALITÉS DE COORDINATION

Les consultants sont tenus de collaborer activement avec Expertise France tout au long du processus d'évaluation, en maintenant une communication régulière depuis l'élaboration de la note de cadrage jusqu'à la présentation du rapport intermédiaire. En particulier, les conclusions et les analyses préliminaires doivent être communiquées à la fin de la mission sur le terrain, avant la rédaction du rapport intermédiaire.

Les services seront fournis à distance et sur place au Kenya. La réunion de lancement, les entretiens de cadrage et la présentation finale peuvent être organisés par vidéoconférence, en fonction des dispositions prises par les consultants. Dans la mesure du possible, ces réunions de cadrage et de présentation doivent se dérouler en personne.

7.3 ORGANISATION DES MISSIONS SUR LE TERRAIN

Les évaluateurs organiseront leurs missions sur le terrain et fourniront leur propre soutien logistique. Expertise France et l'AFD peuvent fournir des lettres d'invitation pour les visas ou les ordres de mission si nécessaire. Les livrables finaux doivent être en **anglais**.

7.4 Calendrier indicatif s

- Durée : 11 semaines

- Charge de travail : 45 jours-homme
- Période : juin à août 2026.
- L'équipe d'évaluation sélectionnée doit inclure dans son offre un plan de travail détaillé précisant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et approuvé lors de la réunion de lancement. Un calendrier clair fixera les étapes importantes avec les dates provisoires de toutes les missions.

7.5 QUALIFICATIONS REQUISES ET PROFILS PROFESSIONNELS

L'équipe d'évaluation doit comprendre des professionnels ayant une expertise avérée dans les domaines de la coopération internationale et de l'évaluation de programmes, du sport au service du développement et/ou de l'éducation inclusive et/ou de l'évaluation finale de programmes.

7.5.1 Évaluateurs principaux

La mission sera idéalement dirigée par deux experts ayant des profils complémentaires dans l'évaluation des politiques publiques et sur le thème du sport, de l'éducation et de l'inclusion sociale.

7.5.2 Expert, chef de mission

Le chef de mission devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master (BAC+5) dans un domaine pertinent pour la mission : administration publique, sciences sociales, sciences de l'éducation, coopération internationale, évaluation ou équivalent.
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le suivi et l'évaluation du développement et/ou dans les secteurs de l'éducation, du sport et/ou du sport au service du développement.
- Avoir mené à bien au moins 3 missions d'évaluation de projets de coopération internationale, en tant que chef de mission, dont au moins une mission dans les domaines de l'éducation, du sport et/ou du sport au service du développement.
- Avoir une expérience dans la coordination multipartite.
- Une expérience dans des projets similaires et une connaissance de la gestion de projets seraient très appréciées.
- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint ou leur équivalent LibreOffice) et d'Internet.
- Excellentes compétences en communication et en organisation.
- Excellente maîtrise de l'anglais, écrit et parlé (bonnes compétences en rédaction, synthèse et analyse). La maîtrise du français serait appréciée.

a)

du deuxième expert Ce deuxième expert devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau master (BAC+5) dans un domaine pertinent pour la mission : administration publique, sciences sociales, sciences de l'éducation, coopération internationale, évaluation ou équivalent.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'éducation, de la formation professionnelle et/ou du sport.
- Une expérience dans des projets similaires et des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées.
- Avoir mené au moins une mission d'évaluation de projet de coopération internationale serait un atout.
- Expérience de la coordination multipartite.
- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint ou leur équivalent LibreOffice) et d'Internet.
- Excellentes compétences en communication et en organisation.
- Excellente maîtrise de l'anglais, écrit et parlé (bonnes compétences en rédaction, synthèse et analyse). La maîtrise du français serait appréciée.

b) Exigences supplémentaires

- Capacité à se rendre dans les comtés concernés par le projet (Nairobi, Kiambu, Kajiado, Machakos) pour effectuer des travaux sur le terrain.
- Engagement démontré en faveur de l'inclusion, de l'impartialité, de la confidentialité et du respect des normes éthiques.
- Capacité à respecter des délais serrés et à produire des résultats conformément au calendrier requis par EF et KRCS.
- Indépendance vis-à-vis des responsables de la mise en œuvre du projet afin de garantir la neutralité et l'objectivité.
- Organisation prévue de l'équipe : L'équipe d'évaluation doit être composée de deux experts indépendants, désignés par l'expert international principal. La proposition doit clairement définir la répartition des rôles et des responsabilités entre les membres de l'équipe tout au long du processus d'évaluation. Cette répartition des tâches proposée sera examinée, discutée et validée lors de la réunion de cadrage.

7.6 EXIGENCES RELATIVES À LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les candidats doivent soumettre :

1. Une proposition technique démontrant une bonne compréhension du cahier des charges, de la méthodologie proposée, de la composition de l'équipe d'évaluation (avec CV et descriptions d'expériences similaires), du plan de travail détaillé et de la répartition des rôles et responsabilités au sein de l'équipe d'évaluation ; un calendrier des activités.

2. Une proposition financière détaillant le budget global de l'évaluation, y compris les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque contributeur ; ventilation du temps passé par contributeur et par étape de travail ; coûts accessoires (services et documents supplémentaires) ; frais de mission (en cas de missions au Kenya) : billets d'avion, indemnités journalières (y compris les frais d'hôtel, de repas et de transport local) et frais de visa.

7.7 CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Le processus de sélection sera basé sur une évaluation combinée des propositions **techniques** et **financières**. La note maximale globale est de **100 points**, répartis comme suit :

1. Offre technique

Note maximale : 80 points

La proposition technique sera évaluée sur la base de quatre critères clés destinés à évaluer la compréhension du soumissionnaire, la rigueur méthodologique, la planification opérationnelle et la capacité de l'équipe. La répartition est la suivante :

Critère 1 : Compréhension du cahier des charges et des objectifs

Maximum : 5 points

Ce critère évalue la compréhension par le soumissionnaire :

- la portée et l'objectif de la mission,
- les objectifs stratégiques et opérationnels,
- les résultats attendus et l'utilisation finale des résultats de l'évaluation.

Une proposition solide doit démontrer clairement une compréhension nuancée et réaliste du contexte, des principaux enjeux et des défis anticipés.

Critère 2 : Approche méthodologique et assurance qualité

Maximum : 35 points

Ce critère évalue la solidité, la pertinence et la faisabilité de l'approche proposée, notamment :

- la méthodologie globale et le cadre analytique,
- la cohérence et l'adéquation des outils proposés,
- les mécanismes de contrôle de la qualité et de cohérence des résultats,
- l'identification et l'atténuation des risques potentiels, des limites et des défis opérationnels.

Une proposition solide doit présenter une stratégie méthodologique claire, crédible et adaptée au contexte, qui garantit la fiabilité et la rigueur tout au long de la mission.

Critère 3 : Organisation des tâches et calendrier

Maximum : 10 points

Ce critère examine l'efficacité du plan de travail proposé, notamment :

- la répartition et l'enchaînement des tâches,
- l'alignement des activités sur le calendrier proposé,
- la faisabilité et le réalisme du calendrier,
- l'organisation de la coordination interne et des mécanismes de rapport.

Une proposition bien structurée démontrera la capacité de l'équipe à gérer efficacement le temps et les ressources afin de fournir des résultats de haute qualité dans les délais prévus.

Critère 4 : Expérience et qualifications de l'équipe d'évaluation

Maximum : 30 points

Ce critère évalue l'expertise, la complémentarité et l'expérience professionnelle de l'équipe proposée, notamment :

- l'expérience avérée dans des évaluations similaires ou des domaines thématiques,
- les qualifications pertinentes pour la mission,
- la connaissance du contexte géographique et sectoriel,
- équilibre et complémentarité des profils au sein de l'équipe.

Les propositions doivent clairement mettre en évidence la valeur ajoutée apportée par chaque membre de l'équipe et la manière dont leur expertise combinée renforce l'exécution de la mission.

2. Offre financière

Note maximale : 20 points

L'offre financière sera évaluée à l'aide de la formule standard suivante :

Note financière = (nombre maximal de points × offre financière la plus basse) / offre financière du candidat évalué

L'offre financière n'est prise en considération que si la proposition technique atteint le seuil de qualité minimum requis. Les budgets irréalistes ou incohérents peuvent faire l'objet d'une demande d'éclaircissements.

Phase d'entretien (le cas échéant)

À l'issue de l'évaluation des offres techniques, Expertise France peut inviter les candidats présélectionnés à participer à un entretien.

Cet entretien a pour objectif :

- clarifier l'approche méthodologique,
- évaluer la compréhension opérationnelle de l'équipe,
- confirmer la cohérence et la faisabilité du plan de travail proposé.

8 ANNEXES

- Annexe 1 : Cadre logique des programmes BE et BE-DI



20190308 CZZ2456
NBA - Cadre-logique

- Annexe 2 : Liste des écoles participantes



List Of Scholls.pdf

- Annexe 3 : Modules et programme d'études sur les compétences de vie



**BE-LifeSkill-Manual-
08-Pages.pdf**

- Annexe 4 : Modèles de suivi et de rapport



Evaluation Matrix
Template.docx

- Annexe 5 : Rapport d'évaluation à mi-parcours



**Mid-term
evaluation - Basketball**

- Annexe 6 : Liste des contacts des parties prenantes

Transmis ultérieurement

- Annexe 7 : Théorie du changement

Transmis ultérieurement